

La Lettre de Rappel 9 - Novembre 2009



Le RAPPEL

- plus de **120 structures**

- volonté d'apporter une **solution préventive** au phénomène de précarité énergétique, et non plus seulement curative.

Le RAPPEL a ceci de particulier :

il rassemble des **professionnels de trois secteurs-clés** de la précarité énergétique, qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : l'action sociale, le logement et l'énergie. Le réseau a pour but de mutualiser leurs efforts.

S'inscrire au réseau permet de participer à la liste de discussion du RAPPEL!

[S'inscrire au réseau](#)

[Lire le manifeste](#)

Visitez le site du RAPPEL:

[www.precarite-](http://www.precarite-energie.org)

Actualités

LA CREATION D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRECARITE ENERGETIQUE EST PROGRAMMEE

À l'occasion du premier colloque européen sur la Précarité énergétique en Europe Valérie Létard, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Écologie, a annoncé l'installation d'un Observatoire national de la précarité énergétique en janvier 2010. Confié à l'Ademe, ses objectifs sont de mieux quantifier les phénomènes de précarité énergétique pour mieux agir.

[Plus d'infos sur le site du RAPPEL](#)



RENOUVELLEMENT URBAIN : PATIENCE JUSQU'EN NOVEMBRE POUR LES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS



C'est en novembre prochain que devraient être dévoilés les 40 dossiers sélectionnés pour bénéficier du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Ce programme, défini par la loi du 25 mars 2009, doit permettre de résorber l'habitat indigne mais également remettre dans le circuit les logements vacants et de faciliter la rénovation énergétique des logements vacants et des bâtiments existants. Près de 90 candidats se seraient manifestés, mais seuls 40 dossiers pourront être retenus. Pour les heureux élus, plus de 300 millions d'euros sont attribués en 2010 et le lancement d'un programme de travaux compris entre 1 et 1,5 milliards d'euros.

[Consulter le dossier de presse sur le PNRQAD](#)
[En savoir plus...](#)

Action sociale

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE: LE 2e PLAN NATIONAL CITE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Par nature, les questions de santé environnementale concernent l'ensemble de la population et impliquent de nombreux acteurs : associations de protection de l'environnement, associations de malades et de victimes, partenaires sociaux ; de nombreux ministères (écologie, santé, travail, agriculture, économie) et de nombreuses agences et équipes de recherche. Élaboré en collaboration avec l'ensemble de ces parties prenantes, le deuxième plan national santé environnement (PNSE) décline les engagements du Grenelle de l'environnement, en matière de santé environnement et en est fortement imprégné. Il intègre plusieurs actions liées à la qualité des logements et est citée la précarité énergétique en page 57. D'autre part, un certain nombre de fiches sont directement liées à ce que l'on peut trouver comme problème dans le logement (fiche 3 et 8). Ce plan doit être décliné en plan régionaux.



[Télécharger le PNSE II](#)

[Le plan national santé et sa déclinaison régionale sur le site de la DRIRE](#)

Logement

energie.org

Vous y trouverez:

DES CONTACTS

- liste des membres du RAPPEL
- liste des correspondants précarité de l'ADEME

DES OUTILS

- aides à l'habitat privé
- une carte des EIE
- des guides et plaquettes à télécharger

DES EXPERIENCES LOCALES

- Fatmee
- Ophah

Proposer un document ou un article à la [publication pour le site web](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre d'info à vos partenaires!

Recevoir la Lettre de Rappel,
Inscrivez-vous directement:

newsletter_rappel@googlegroups.com

ou envoyez un courriel à b-c-e@orange.fr

Liens vers les **bulletins**

30 000 ÉCO-PRÊTS À TAUX ZÉRO ONT ÉTÉ ACCORDÉS



Plus de 30 000 éco-prêts à taux zéro ont été accordés depuis le lancement du dispositif en avril dernier, selon un communiqué de la Fédération bancaire française (FBF) datée du 14 septembre 2009. Ce chiffre est «en ligne avec les objectifs affichés par les pouvoirs publics», constate l'organisation professionnelle. «Pour conforter ce bon démarrage, il faut cependant apporter quelques précisions réglementaires, notamment sur les travaux éligibles», constate la FBF qui indique avoir alerté les pouvoirs publics.

Rappelons que l'Éco-prêt à taux zéro permet de financer jusqu'à 30 000 € de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un logement (résidences principales occupées ou mises en location, individuelles ou en copropriété). Tous les particuliers peuvent en bénéficier, sur une durée de 10 ans.

Deux articles pour obtenir plus d'information et le dossier complet sur l'éco-prêt :

[Le journal de l'environnement](#)

[Le développement durable.com](#)

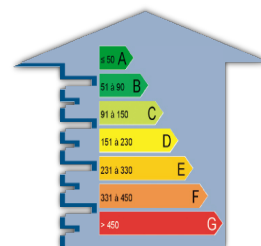
Le dossier de l'éco-prêt à taux zéro sur le site du ministère MEEDDM :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php?id_article=4390

ENTRETIEN AVEC BENOIST APPARU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LOGEMENT ET À L'URBANISME

Au regard de leur consommation d'énergie, il me semble essentiel de hisser en catégorie thermique C (du DPE) les 800.000 logements sociaux classés aujourd'hui E, F et G. Avec un outil : le prêt à 1,9% de la Caisse des dépôts, une vraie Palulus verte. C'est dans ce parc que les dépenses d'énergie sont les plus lourdes. En allégeant cette facture, nous rendrons du pouvoir d'achat à ses locataires.

Au congrès HLM, Jean-Louis Borloo a annoncé qu'en plus de ce programme initial prévu dans la loi Grenelle I, il faudra s'intéresser à 1,5 million de logements sociaux de la catégorie D à réhabiliter d'ici à 2020. Nous allons donc entamer les discussions avec l'Union sociale pour l'habitat.



[Lire l'article de l'entretien en entier sur le moniteur.](#)

Energie

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PROGRESSE DANS LE NEUF

La progression de l'électricité pour chauffer les constructions neuves, accusée de favoriser la consommation de pointe en hiver, et donc le recours aux centrales thermiques très émettrices, est bien réelle. «Le gaz est victime de l'engouement pour l'électricité et les pompes à chaleur», relève le service statistique du Meeddm (SOeS) dans l'enquête annuelle 2008 sur le marché du gaz naturel.

[En savoir plus...](#)



ÉNERGIE : ATTENTION, SE RENSEIGNER

Depuis la fin du monopole il y a deux ans, choisir son fournisseur de gaz ou d'électricité est un vrai casse-tête. Un site d'information pour se renseigner sur les différentes offres, les obligations des fournisseurs et les règles de marché est développé par la CRE et le médiateur national de l'énergie. Ce site comprend un comparateur d'offre. Une campagne d'information va être lancée sous peu.

<http://www.cre.fr>



d'inscription aux Newsletters des partenaires du Réseau:

- [CLER&NET](#)

- [ADEME&VOUS](#)

- [E-Lettre du Réseau Habitat et Développement](#)

Visitez le site du RAPPEL:

www.precarite-energie.org

JOURNÉE NATIONALE D'ÉTUDES DU RÉSEAU RAPPEL

18 sept. 2008

Les **comptes-rendus** sont disponibles en ligne sur le [site du RAPPEL](#)

<http://www.energie-info.fr>

Sur le site de la DGCCRF, on retrouve également une synthèse des principales questions que peuvent se poser les consommateurs de gaz et d'électricité suite à l'ouverture des marchés, liste qui a été dressée par la Commission européenne (prix, tarifs, suivi, libre choix de fournisseurs...).

http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/consommation/electricite_gaz/index.htm

QUELLE RÉGLEMENTATION POUR LES POÊLES A PÉTROLE ?



Pour connaître les réglementations sur les appareils mobiles de chauffage à combustible liquide, communément appelés poêles ou convecteurs à pétrole un article de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes fait le point et cite les références des textes.

[Lire l'article...](#)



LES DÉTRACTEURS DES LAMPES FLUO-COMPACTES BROUILLENT LE MESSAGE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'efficacité énergétique est une des clés pour la lutte contre la précarité énergétique mais de nombreuses rumeurs circulent sur les appareils efficaces, notamment les lampes fluo-compactes.

[Voici l'avis "éclairé" de l'ADEME](#)

Expériences locales

UN EXEMPLE À SUIVRE : UNE AIDE DE LA RÉGION POUR LE PAIEMENT DES AUDITS

La région Franche-Comté a mis en place un dispositif d'aide au paiement d'audit énergétique du logement. La demande d'audit est effectuée auprès d'un Espace Info Energie (EIE) qui transmet la demande au Conseil général. Lorsque celle-ci est acceptée, le demandeur reçoit un chèque avec une liste de prestataires pouvant réaliser l'audit. Le coût de cet audit est ainsi ramené à une centaine d'euros pour un coût initial de 500 euros, il est destiné aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs.



[Plus d'info sur le site de la région...](#)

SERVICE CIVIL : DES MÉDIATERRE POUR ENSEIGNER LES RÉFLEXES ÉCOLOGIQUES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

L'association Unis Cités lance le programme « Les Médiaterre » en faveur de l'environnement. A partir d'octobre 2009 pour une première année pilote, 120 jeunes volontaires en service civil, âgés de 18 à 25 ans accompagneront des familles résidant dans des quartiers populaires pendant plusieurs mois. Selon le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, " dès la fin 2010, plusieurs milliers de familles pourraient être ainsi accompagnées par des jeunes en service civique pour adopter des comportements favorables à l'environnement en matière de gestion des déchets, de consommation d'eau et d'énergie".

Pour connaître l'association Unis Cités :

<http://www.uniscite.fr/unis-tuto/>



[En savoir plus sur le projet...](#)

Evénements passés et à venir

CONGRÈS : ENVIRONNEMENT ET SANTÉ, QUESTION DE SOCIÉTÉ

L'APPA Nord - Pas de Calais (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) avec le soutien du Conseil Régional Nord - Pas de Calais organise un congrès « Environnement et Santé », du 25 au 27 novembre 2009 au Nouveau Siècle, à Lille. Un rendez-vous unique proposé aux décideurs, aux associations, aux professionnels, aux experts et aux chercheurs pour échanger sur l'identification et la prise en charge des enjeux de santé-environnement et dégager des pistes.



Pour plus de renseignements : <http://www.environnementsante2009.fr/>
Corinne SCHADKOWSKI, APPA Nord-Pas de Calais - Tél : 03 20 31 71 57 – Courriel : postmaster@appanpc.fr



JOURNÉE NATIONALE DU RÉSEAU RAPPEL, 17 SEPTEMBRE 2009

Retrouvez un compte-rendu des débats, les actes complets de la journée, les présentations des différents intervenants sur le site du réseau.

www.precarite-energie.org

SÉMINAIRE EPEE ET GUIDE EPEE : AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les actes et les vidéos du séminaire national EPEE qui s'est tenu le 18 septembre dernier sont en ligne, vous pouvez les consulter sur le site du séminaire :

www.epee2009.fr

D'autre part, les travaux de l'équipe française du projet EPEE, composée de l'ADEME, Alphééis, CLER, EDIF et Gefosat ont pris la forme notamment d'un guide à destination des collectivités qui est disponible sur internet sur le site du projet. Le Guide "Agir contre la précarité énergétique, Une boîte à outils pour les collectivités locales et territoriales"

http://www.precarite-energetique.fr/files/WP5_D16_FR.pdf

